

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 12 février 2024**

Convocation du 5 février 2024

L'an deux mille vingt-trois et le 12 février 2024 à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Marcel FERRARI, Maire.

Présents : Jacques HENRIOT, Brigitte IANNUZZI, Michel BANCELIN, Jean-Christophe POZO, Olivier DESSAINJEAN, Monique BASSET,, Emmanuelle GUIGUET-BOULOGNE, Raphaël MARTIN, Colette MONTET, Anne-Sophie VENIEN, Frank BRUNET-DUNAND, Jean-Marie PELTIER.

Absents : Geneviève PETIT (excusée)

Secrétaire de séance : Frank BRUNET-DUNAND

Présente : Marie-Agnès ROISSARD (secrétaire de mairie)

Rédactrice : Monique BASSET

## Ordre du jour

- Changement du nom du SIVOM de Cognin
- Renouvellement convention CDG 73 pour l'adhésion de médecine préventive à compter du 01/01/2024
- Renouvellement convention CDG 73 pour l'adhésion au service intérim à compter du 01/01/2024
- Convention servitude avec ENEDIS
- Questions diverses

## **Changement du nom du SIVOM du canton de Cognin**

Le SIVOM du canton de Cognin souhaite changer de nom pour s'appeler « SIVOM du Val d'Hyères », afin de correspondre au plus près avec les communes adhérentes : Cognin, Jacob-Bellecombette, Vimines, Saint-Cassin, Montagnole et Saint-Sulpice.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ce changement de nom.

## **Renouvellement convention CDG 73 pour l'adhésion de médecine préventive à compter du 01/01/2024**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention CDG 73 pour l'adhésion de médecine préventive et ce à compter du 01/01/2024.

## **Renouvellement convention CDG 73 pour l'adhésion au service intérim à compter du 01/01/2024**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention CDG 73 pour l'adhésion au service intérim à compter du 01/01/2024 et ce pour une durée de 3 ans.

## **Convention servitude avec ENEDIS**

Une convention de servitude avec ENEDIS existe pour une ligne électrique passant devant la mairie sur la D 702.

Le Conseil Municipal renouvelle à l'unanimité cette convention servitude avec ENEDIS.